

MAISON DES FETES FAMILIALES DE NOISIEL
("La Remise aux Fraises" - Cours de l'Arche Guédon – 77186 NOISIEL)

La Maison des Fêtes Familiales de Noisiel est louée aux particuliers pour l'organisation de manifestations à caractère familial officiel (anniversaire, baptême, communion, mariage, anniversaire de mariage, fiançailles).

Cette location peut être consentie pour n'importe quel jour de la semaine, **excepté le vendredi**.

RESERVATION: Celle-ci est effectuée impérativement par écrit et adressée à Monsieur le Maire de Noisiel.

Les pré-réservations sont conservées **DIX jours francs** par le service gestionnaire et doivent être confirmées dans ce délai par un courrier adressé à Monsieur le Maire de Noisiel. Passé ce délai et sans suite donnée à la pré-réservation, celle-ci est annulée d'office et le créneau retenu peut être alors proposé à tout autre demandeur.

JUSTIFICATIFS: En dehors de la signature, par le demandeur-utilisateur lui-même, d'une convention de mise à disposition, celui-ci est tenu de fournir un certain nombre de documents: justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...), justificatif de la nature de la manifestation (publication des bans, attestation de baptême ou de communion, faire-part de fiançailles...), justificatif d'identité (livret de famille, carte d'identité), attestation d'assurance responsabilité civile avec extension dite "organisateur de fête familiale et privée", etc.....

FICHE TECHNIQUE: La salle d'une surface de 180m² peut accueillir un maximum autorisé de 140 personnes. Si besoin est, celle-ci peut être partagée par une paroi coulissante en une salle de 80m² (pour 60 personnes) et une salle de 100m² (pour 80 personnes).

La mise à disposition de la salle se fait du matin 9h au lendemain matin 2h (sauf les mardis, mercredis, jeudis -20h- et les dimanches 22h), heure où elle doit être libérée, propre et rangée.

COUTS DE LOCATION (tarifs année 2010/2011, pour un **samedi, dimanche ou jour férié**) :

Habitants de Noisiel (proritaires):

- 250 euro (80 m² pour 60 personnes maximum);
- 300 euro (100 m² pour 80 personnes maximum);
- 550 euro (180 m² pour 140 personnes maximum).

Autres communes du Val Maubuée (confirmation seulement 2 mois avant la date souhaitée) :

- 365 euro (80 m² pour 60 personnes maximum);
- 445 euro (100 m² pour 80 personnes maximum);
- 810 euro (180 m² pour 140 personnes maximum).

(Les locations de Noël et du Jour de l'An font l'objet d'une tarification particulière).

nota: Dans tous les cas un chèque de caution de 560 euro doit être déposé lors de la signature de la convention.

VISITES: Avant toute location, une visite de la Maison des Fêtes Familiales peut être effectuée en prenant rendez-vous au 06.85.80.05.95

La constitution des dossiers de location de la Maison des Fêtes Familiales se fait sur **RENDEZ-VOUS uniquement.**

Pour cela, veuillez prendre contact avec le Service Animation (en Mairie principale) en téléphonant au 01 60 37 73 72.